

Le Mans :

« De gros projets urbains vont voir le jour », Stéphane Le Foll, maire du Mans et président de Le Mans Métropole

Propos recueillis par Jean-Philippe Defawe

©GILLES MOUSSE / LE MANS



Le maire du Mans estime que sa ville devrait bénéficier du dispositif Pinel, réservé aux logements situés en zones tendues.

↳ **L'année dernière, vous avez présenté un plan stratégique des investissements très ambitieux (*lire encadré ci-dessous*). Avez-vous les moyens de concrétiser ces engagements ?**

Nous avons évalué à plus de 1,3 Md € les investissements qui seront déployés par l'agglomération, ses communes membres et leurs partenaires publics, mais aussi privés, pour les projets répondant à des ambitions d'intérêt général. Le Mans Métropole bénéficie d'une situation financière extrêmement solide et, depuis cinq ans, nous investissons sans emprunter. Cette année, nous engagerons environ 60 M€ en autofinancement, dont 45 M€ sur le budget principal.

Nous allons poursuivre ces investissements car je suis persuadé que c'est le bon moment de le faire.

↳ **Le tramway fête ses quinze ans cette année. Comment faire évoluer le réseau ?**

Notre objectif est d'achever la construction d'un réseau de transports structuré. Nous allons mobiliser 66 M€ pour allonger les rames et les quais de 32 à 42 m en vue d'augmenter de 40 % la capacité de transport de voyageurs. Dans le même temps, avec le projet Chronolignes, nous allons améliorer de 6 à 10 % la fréquence des trois lignes principales du réseau de bus qui

rouleront en partie en site propre. Enfin, dans le cadre de l'appel à projets de l'Ademe, nous allons poursuivre le développement des bus à hydrogène afin de contribuer à la mise en place, sur le territoire, d'un écosystème autour de cette source d'énergie prometteuse.

↳ **Quels sont les autres grands projets à venir ?**

Pour renforcer notre attractivité, nous programmons la rénovation du palais des congrès et de la culture (*lire « Le Moniteur » du 7 avril, p. 26*) et le centre des expositions.

Moins spectaculaires mais essentiels, les réseaux de chaleur vont être étendus pour desservir de nouveaux quartiers mais aussi de grosses copropriétés comme la Percée centrale, pour lesquelles nous avons lancé une réflexion sur une possible réhabilitation. Cette année marquera aussi le démarrage de la restructuration des centres commerciaux des Sablons et de l'Epau. Enfin, de gros projets urbains vont voir le jour dans le centre-ville, sur l'ancienne friche Engie avec le groupe Legendre ou sur l'ancien site militaire Etamat-Paixhans. Une ZAC va y être créée avant la fin de l'année pour y développer un nouveau quartier à dominante résidentielle, avec 650 logements.

↳ **Justement en matière de logement, Le Mans Métropole semble retrouver une certaine vigueur.**

La ville a retrouvé une dynamique démographique depuis 2019, et l'objectif des 150 000 habitants sera bientôt atteint.

Il se construit entre 500 et 600 logements par an sur l'agglomération et ce n'est pas grâce au dispositif Pinel, dont nous ne bénéficions pas. Réserver ce mécanisme de défiscalisation aux zones tendues est une grave erreur car il contribue à renchérir le prix du foncier. Heureusement que Le Mans compte de bons promoteurs locaux et que de gros opérateurs commencent à s'intéresser à notre territoire, même sans le Pinel. Le Mans doit devenir inspirante.

Cela passe par son urbanisation et par l'architecture, avec des projets qui redressent une ville qui s'est longtemps étalée. A partir de l'année prochaine, nous lancerons une dizaine d'appels à projets à destination des promoteurs et des architectes sur des terrains que nous maîtrisons en partie.

Plus de 1,3 Md € d'investissements à l'horizon 2030

Le plan stratégique des investissements (PSI) regroupe l'ensemble des projets d'investissements structurants qui seront déployés sur le territoire métropolitain à l'horizon 2030. Près de 130 projets ont été recensés, répartis selon sept axes de développement prioritaires : mobilités (230 M€), économie circulaire et énergies (139 M€), attractivité économique et enseignement supérieur (200 M€), urbanisme et habitat (202 M€), attractivité culturelle (120 M€), santé et solidarité (256 M€), et cadre de vie (189 M€).